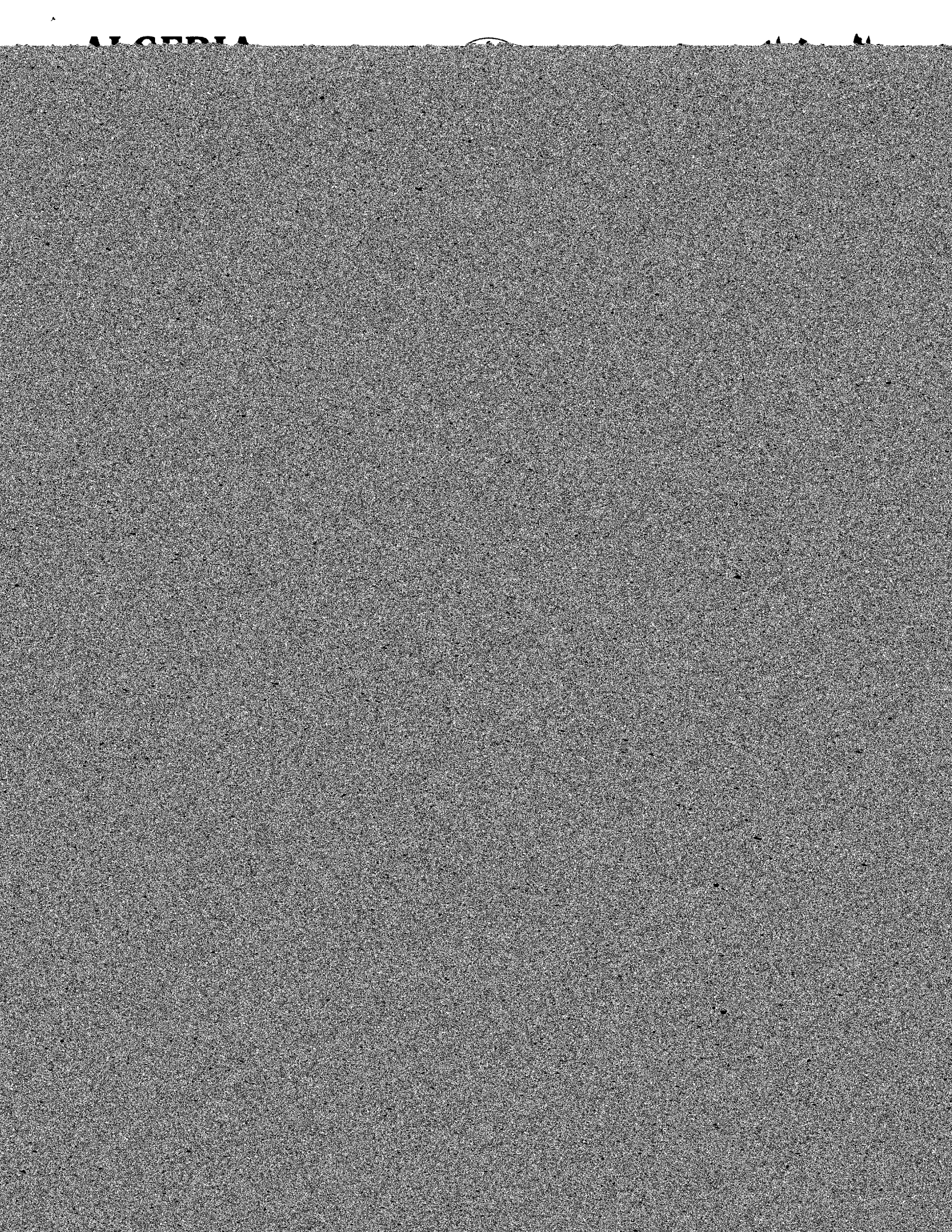

Etat à un autre, s'agissant du degré d'extension de ce principe à une gamme plus ou moins large d'infractions et au regard des conditions de sa mise en action qui demeurent, dans une large mesure, à clarifier.

Une telle délimitation du champ d'application rationae materiae de la Compétence universelle et les modalités de sa mise en œuvre contribuera d'une manière